**3.e. Agriculture et forêt**

* Agriculture

Le scénario SNBC-itération2 fait reposer la transition du secteur sur des leviers concernant les cultures (multiplication par 3 des surfaces bio en 2030, par 4 en 2050 ; développement des assolements intermédiaires et de la culture de légumineuses ; développement des infrastructures agro-écologiques, dont les haies ; diminution des intrants azotés) et concernant l’élevage (baisse du cheptel bovin, alimentation des troupeaux…).

Le modèle 3ME décrit le secteur agricole comme un bloc, sans distinguo entre les différentes productions et différents parcours techniques. Ainsi, parmi les mesures envisagées, celles de recomposition des instruments de la politique agricole commune (PAC), notamment concernant le pilier 2 avec les mesures agroenvironnementales et climat (MAEC) ou celles de redirection d’aides nationales, ne peuvent être évaluées dans leurs conséquences économiques par 3ME. Elles ont été partiellement analysées hors modèle pour être intégrées de manière exogène ensuite.

A ce stade, parmi les mesures évaluées par GreenFlex/FrontiersEconomics dans le cadre d’un marché avec l’Ademe, certaines ont été retenues, en faisant l’hypothèse qu’elles viennent en surcroît des aides au secteur. Elles totaliseraient en tendance de l’ordre de 0,4 Md€/an en soutien à l’investissement nouveau et 1,2 Md€/an en dépenses d’entretiens (pour le développement des haies, la décarbonation des tracteurs, la reconversion des bâtiments d’élevage).

Au-delà des aides favorisant l’accroissement de l’investissement du secteur agricole, la recomposition de la production a été prise en compte par des modifications de coefficients techniques. Ainsi, la hausse de production de biomasse à direction du secteur énergétique a été prise en compte dans le modèle par un accroissement du coefficient technique de + XXX%. De même, les gains d’efficacité énergétiques dans le secteur agricole ont été pris en compte, à la fois pour les engins agricoles que pour les bâtiments et serres, par des baisses de coefficients techniques de - YYY%.

GGG (pour montrer qu’on a lissé les évolutions) hausse du coefficient technique du secteur agricole dans celui de l’énergie (quid de la forêt ; est-ce distingué dans 3ME ? si oui, il faudrait aussi en tenir compte) et baisse des coefficients techniques des énergies dans le secteur agricole ; baisse des coefficients techniques de l’énergie dans l’agriculture.

[Côté demande, les politiques favorisant les régimes moins carnés pourraient conduire à réduire les prix de consommation alimentaires, par effet de composition vers des produits moins onéreux, même s’ils sont bio et économes en intrants. A ce stade, cet effet n’a pas été intégré dans le modèle.]

* Forêt

La replantation donne lieu à une mobilisation de fonds publics importants, qui accompagne une augmentation des investissements avec un fort effet levier.

Par ailleurs, la construction est supposée utilisée deux fois plus de bois, ce qui est traduit dans le modèle 3ME par un doublement du coefficient technique.

Ainsi, le surcroît d’investissement pourrait atteindre +3,5 Md/an à l’horizon 2050.